

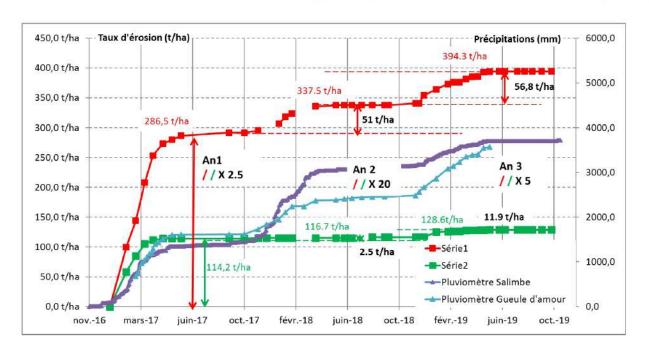
## <u>Démonstrateur de l'impact de la végétatisation sur les talus de</u> bord de route



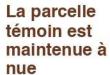


Le démonstrateur a été mis en place avec la DEAL le long des talus de remblais de la RN2 à Dembeni. Les parcelles de ruissellement et d'érosion sont des rectangles (1 m de largeur et hauteur variable, donc superficie entre 3 et 6 m²) disposés sur un talus de remblais. Les parcelles d'érosion sont isolées latéralement et en amont ; un collecteur et une citerne de capacité permettant d'absorber les précipitations entre les recueils de sédiments.











La parcelle aménagée a été végétalisée par plantation de vétiver en novembre 2016





